

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LA PRESIDENTE DE SORBONNE UNIVERSITE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2014-81 créant l'unité mixte de recherche UMR 1142 ;

Vu la décision n° 2019-37 renouvelant l'unité mixte de recherche UMR 1142 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale dans sa séance du 25 janvier 2024 ;

DECIDENT :

Article 1 : Monsieur Xavier TANNIER est nommé directeur de l'unité mixte de recherche UMR 1142, intitulée " Informatique médicale et ingénierie des connaissances pour la e-santé / Medical Informatics and Knowledge Engineering in e-Health ".

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LA PRESIDENTE DE SORBONNE UNIVERSITE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD